Envoyé en préfecture le 26/03/2026
Reçu en préfecture le 26/03/2026
Publié le
ID : 029-200085439-20260322-D0122026-DE

Délibération n° 012-2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux mars à 16h30,
Le conseil municipal de la commune de Poullaouen,
Dûment convoqué par le Maire sortant, Didier GOUBIL, s'est réuni en session ordinaire,
A la Salle des fêtes de Poullaouen, sous la présidence de Nicole TANGUY, la plus âgée des membres du conseil municipal,

Date de la convocation : 17 mars 2026

Présents : M. GOUBIL Didier - Mme MOISAN Viviane – M ROLLAND Rémi – MME LE DAIN Gwenn – M DINASQUET Mathieu – MME BELEC Déborah – M DIRAISON Erwann – MME BERTHAULT Floriane – MME CORVEST Odile – M GRANNEC Antoine – MME GLOU Eloïse – M GUELLAFF Philippe – MME HAMARD Angélique - M HUITOREL Goulven – MME JUSSEAUME Marie – M LE BOURG Vincent – MME LE MANACH Laurence – M PROTHON Etienne – M TALLEC Patrick – MME TANGUY Nicole – M TOUATI Jimmy.

Absents excusés : M GELARD Pierre-Baptiste – MME LE MOAL Nathalie

Monsieur Pierre-Baptiste GELARD donne procuration à Madame Gwenn LE GALL
Madame Nathalie LE MOAL donne procuration à Madame Odile CORVEST

Nb de conseillers en exercice : 23 Nb de présents : 21 Nb de votants : 23

OBJET : ELECTION DU MAIRE

Le conseil municipal,
. Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7 ;
. Considérant que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;
. Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1er tour de scrutin
. Nombre de bulletins : 23
. À déduire (bulletins blancs ou nuls) : 0
. Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 23
. Majorité absolue : 12

Ont obtenu :
Didier GOUBIL : 23 voix (vingt-trois voix)

Didier GOUBIL, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire par le conseil municipal à l'unanimité des membres présents.

Pour copie conforme,
Le Maire,
Didier GOUBIL

MAIRIE de POULLAOUEN
29 (Finistère)